

INFO- CHARTE FORESTIERE DU PARC

Août 2016



Suite à la réunion du Comité de Pilotage le 18 février dernier¹, le Parc et le CRPN Bretagne ont présenté à la région Bretagne un projet de « Stratégie Locale de Développement Forestier- phase émergence ». Le financement obtenu permet de finaliser avant fin 2016 un **plan d'actions 2017-2019** autour des enjeux prioritaires retenus :

- Pérenniser et conforter la ressource bois en prenant en compte les données environnementales et paysagères ;
- Développer des filières territorialisées à plus-value maximale valorisant le matériau bois en local.

Quelles actions ? Six actions sont actuellement explorées : faisabilité, chiffrages moyens-objectifs quantitatifs, planning (cf. tableau)

Action 1-Appui au maintien-réorganisation partielle des boisements résineux de production	-Mise au point et méthodologique et diffusion d'audit paysage -Recherche et analyse terrain de secteur en friche ou accrus propices à de nouveaux boisements sur 12 communes -Rencontres avec élus municipaux autour des enjeux forestiers communaux	Pilotage par le CNPF Bretagne (dans la suite du PDM précédemment engagé sur les Com com Yeun- Elez et Monts d'Arrée
Action 2a-Définition d'un périmètre prioritaire élargi au sein du PNRA et voisinage pour le développement de l'action 1 Action 2b- Analyse de la desserte	Diagnostic et cartographie « boisement de production/zone sensible, espace présumé non affecté/nouveau boisement » sur 55 communes Approche selon nouvelle méthodologie globale (cartographique + entretien experts forestiers) sur 12 communes	Pilotage PNRA dans le sillage du travail réalisé en 2015 (traitement IFN) Pilotage CNPF visant à mesurer l'opportunité d'un programme d'aménagement
Action 3- Proposition de critères d'évaluation multifonctionnelle d'un boisement	-mise au point méthodologique et diffusion d'une « grille » de description et analyse d'un boisement sous les aspects « ressource économique/ exploitabilité », « fonction et sensibilité écologique », « intégration- contribution locale sociale et paysagère »	Pilotage PNRA, avec l'appui d'un groupe de travail technique CNPF-ONF-Chambre Agriculture-DDTM- DREAL- Conservatoire Botanique National
Action 4- constitution d'une base de données territoriale « observatoire des boisements »	Consultation des membres du Copil au regard de leurs attentes éventuelles et des données qu'ils peuvent mobiliser le cas échéant, pour un suivi annuel des coupes/ reboisements/ défrichements/ boisements/ amélioration	Pilotage PNRA, conformément à la demande du Syndicat forestier, SitCob et GPBC29
Action 5- faisabilité « bourse d'échange » et « réserve foncière publique »	Consultation d'organismes publics fonciers (SAFER, SAFI, EPFR) sur leur capacité d'intervention (étude, acquisition, rétrocession) et consultation des groupements de propriétaires forestiers sur leur potentiel d'investissement	Pilotage PNRA, devra faire l'objet d'un travail ultérieur d'enquêtes auprès de propriétaires (2017)
Action 6- repérage et mise en réseau des sites/ réalisations innovantes	Recensement des initiatives – expérimentations de pratiques/ aménagements sylvicoles selon des thématiques innovantes (multifonctionnalité, changement climatique, durabilité...) -analyse et propositions de valorisation- portée à connaissance (formation – information)	Pilotage CNPF Bretagne, à partir des réseaux en place (régional) et des contacts propriétaires
Action 7- appui à l'organisation collective, la promotion et la valorisation du bois local en circuits courts	-repérage et mise en lien des professionnels « filière bois d'œuvre » (bûcherons, scieurs, artisans, prescripteurs) -promotion auprès des collectivités/ usagers locaux du bois feuillu local en bois d'œuvre	Pilotage PNRA, en lien avec le collectif en cours de structuration « Koad An Arvorig »

¹ Cf. compte rendu sur <http://www.pnr-armorique.fr/Agir/Soutenir-l-economie-durable/La-Charte-Forestiere-du-Parc-d-Armorique>



Quelles méthodes de travail ?

Parc et CRPF mobilisent au total depuis début mai jusque fin octobre une équipe projet de 4 agents (dont 2 à plein temps), travaillant au sein d'un « groupement partenarial » dans le cadre d'une convention bilatérale. L'équipe projet suit un planning de travail et se réunit mensuellement.

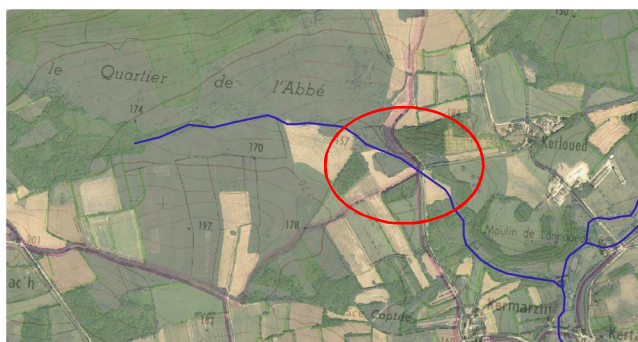
PNRA	CNPF Bretagne
-Pilotage stratégie -Cohérence avec enjeux territoire et autres programmes*-politiques publiques -Mise en réseau acteurs locaux – filières -Relai informations élus locaux, habitants -Intégration enjeux environnementaux, paysagers	-Expertise sylvicole, aménagement forestier -Relai information propriétaires -Prospection terrain, analyse stationnelle/peuplements -formation, démonstration, vulgarisation données techniques

**comme par exemple, les actions « Bois énergie », visant plus largement les propriétaires ruraux et les exploitants agricoles, qui sont au sein du PNRA incluses dans la « stratégie bocagère » et le « Plan Climat Energie Territorial »*

Un groupe technique a été constitué à partir de techniciens de diverses organisations, sollicités à titre « expert » pour apporter leur avis, analyses, recommandations, propositions concourant à la construction du programme d'action. Y sont associés deux propriétaires forestiers impliqués dans les organisations professionnelles.

Groupe technique
Techniciens Alain COÏC (chambre Agri, CETEF) Marc PASQUALINI (ONF) Xavier GRENIE (CRPF) Gildas PREVOST (ABIBois) Vincent COLASSE (CBNB) Jérémy BOURDOULOUS (PNRA) Lise VAUVERT (PNRA) Jean-Marc LINDER (DDTM) Emmanuel MICHALOVSKY (DREAL) Fabien SENECHAL (SDAP)
Personnes associées Roger TOM (GPBC29, SITCOB) Christophe BONETTI (Syndicat PF29) Camille LEPELIER (Ch. Mission COB)

Ce groupe technique a travaillé avec l'équipe projet sur les actions en cours de définition une journée complète, le 30 juin dernier (8 personnes présentes), séance en salle le matin et approche terrain l'après-midi (test audit paysager, approche grille multifonctionnelle).



Site étudié sur le terrain pour l'évaluation technique « multifonctionnelle »

Les rencontres avec les élus locaux (12 communes au total) révèlent :

- un accueil favorable de la démarche et des enjeux de la CFT ;
- une offre au CNPF et au PNRA de communication dans les bulletins municipaux sur la stratégie de la CFT et le programme Breizh Forêt Bois ;
- le souhait d'obtenir des informations complémentaires sur la réglementation forestière méconnue
- la nécessité de régler en amont la question d'utilisation de chemins communaux lors exploitation forestière, afin d'éviter et de compenser des dégradations éventuelles.

Rendez-vous est donné fin septembre-début octobre à l'ensemble des membres du CoPil pour échanger et ajuster le plan d'action, confirmer les partenariats, avant soumission d'un dossier « SLDF, phase de mise en œuvre » à la Région Bretagne.

Vos contacts, pour plus de précisions

PNRA : louis-marie.quillon@pnr-armorique.fr, olivier.leroy@pnr-armorique.fr (02 98 81 90 08)

CNPF Bretagne : marine.bouvier@cnpf.fr (02 99 30 00 30), simon.beauqe@crpf.fr (02 98 52 58 75)